



Propulseur

APPEL À PROJETS INNOVANTS

STARTUPS ET ENTREPRISES INNOVANTES
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ,
VOUS VOULEZ ACCÉLÉRER VOTRE CROISSANCE ?

RÉPONDEZ A CET APPEL A PROJETS INNOVANTS (API)
POUR INTÉGRER LA 3^{ÈME} PROMOTION
DE L'ACCÉLÉRATEUR PROPULSEUR

Propulseur, programme d'accélération d'innovation et de développement en Bourgogne-Franche Comté, bénéficie d'un financement mixte public et privé et répond aux engagements du plan d'actions French Tech.

Porté et piloté par le Pôle des Microtechniques (PMT), il s'adresse spécifiquement aux **Startups et Entreprises innovantes** en santé et/ou smart systems.

A ce jour, Propulseur accompagne 11 sociétés de façon individuelle et sur-mesure.

Le PMT est fortement intégré à l'éco-système fertile d'innovation en Bourgogne-Franche-Comté.

TÉMOIGNAGE



«Créée depuis 2017, Lymphobank est une biotech spécialisée dans la fourniture de cellules sanguines de donneurs sains pour un usage de recherche biomédicale. Elle bénéficie du dispositif Propulseur. Grâce à une réévaluation stratégique, cette mission se traduit déjà par l'amélioration des processus commerciaux et l'industrialisation des processus de production».

Eric Robinet
Fondateur de Lymphobank.

Pôle des Microtechniques

PMT
inside everything

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Grand
Besançon
Métropole

CAISSE D'ÉPARGNE
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

FRANCHE-COMTÉ

LES FINANCEURS

BFC
Angels

bpi france

DECA
BFC

inpi
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ
INDUSTRIELLE

SAYENS
CATALYSEUR D'INNOVATIONS

LE VILAGE
Coopérer pour innover

LES PARTENAIRES

L'APPEL À PROJETS

Cet API vise à recueillir les candidatures des entreprises au plus tard le 31/03/2020.

POUR QUI ? Cet API est ouvert aux sociétés :

- disposant d'un siège social en Bourgogne Franche Comté ou s'engageant à s'installer dans la région.
- Indépendantes, c'est-à-dire dans lesquelles le dirigeant est maître de ses décisions pour développer son entreprise.
- ayant un chiffre d'affaires* inférieur à 1 M€ (**concernant l'innovation décrite*)
- portant un projet entrepreneurial ambitieux
- ayant un projet formalisé intéressant les marchés de la Santé et/ou des Smart systems et couvrant au moins un des axes technologiques suivants :
 - Technologies du médical et e-santé
 - Dispositifs médicaux
 - Microsystèmes et smart systems
 - Internet des objets
 - Technologies de rupture pour le monde industriel

COMMENT CANDIDATER ? L'accès à cet API est gratuit et se fait dans un cadre de stricte confidentialité.

Chaque entreprise peut déposer une candidature. Le nombre de lauréats n'est pas limité, les candidatures seront étudiées au fur et à mesure et feront l'objet d'une réponse motivée.

Les candidatures se font sur dossier (*voir le dossier de candidature*) qui sera porté à la connaissance du comité d'experts de Propulseur. Un dossier de candidature incomplet sera écarté.

Si le dossier de candidature est retenu, l'entreprise viendra défendre sa candidature à travers un pitch devant le jury d'experts, qui décidera de proposer ou non à l'entreprise d'intégrer le dispositif Propulseur.

GAINS POUR LES LAURÉATS ? L'entreprise intègre le dispositif Propulseur. Elle bénéficie alors d'un **accompagnement individuel et sur-mesure** pris en charge financièrement jusqu'à hauteur de 70% des coûts de la prestation d'accompagnement.

Il s'agit d'une **subvention**. Une convention d'accompagnement Propulseur détaillant l'accompagnement sera rédigée spécifiquement et signée entre le PMT et la société.

L'entreprise lauréate devra adhérer au PMT. Elle bénéficiera alors de la panoplie de services du PMT (visibilité, mise en réseau, événements phares, formations spécifiques, accès aux clusters Santé et Aéronautique, communauté de startups accompagnées...).

La liste des lauréats sera publiée sur les sites : www.propulseur-bfc.com.

CONTACT STARTUP MANAGER : Renaud GAUDILLIÈRE
06 62 27 90 17 / r.gaudilliere@polemichrotechniques.fr

www.propulseur-bfc.com

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera composé :

DOC1 : le CV du porteur de projet

DOC2 : le Kbis, les statuts de l'entreprise et la géographie du capital

DOC3 : les 2 derniers bilans (si disponible)

DOC4 : un document synthétique, structuré, de 10 pages au maximum, de présentation du projet innovant :

4.1 : la vision et la présentation de l'activité

4.2 : la gouvernance, le pilotage, l'équipe

4.3 : la description du (des) produit(s)/service(s) innovants et leur niveau de maturité selon l'échelle TRL (https://fr.wikipedia.org/wiki/Technology_readiness_level)

4.4 : les éléments de marchés et d'environnement

4.5 : les éléments de PI et réglementaires

4.5 : l'ancrage territorial

4.6 : l'avantage concurrentiel du projet

4.7 : le business plan

4.8 : les besoins identifiés dont les besoins de financement

Seront déclarées « recevables » les candidatures complètes (DOC1 à DOC4) au format pdf.

**Dossier de candidature à retourner au startup manager,
au plus tard le 31 mars 2020.**